

Présentation :

Missions de la Prévention et la Gestion des Risques Professionnels de la Carsat Alsace-Moselle.

Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail

Prévenir les risques professionnels et engager les entreprises dans la prévention

La Carsat est l'organisme de référence en matière de prévention des risques professionnels. La maîtrise de ces risques est un enjeu à la fois pour les hommes, l'entreprise et la société. Si les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un coût, la prévention est un investissement. Par ses actions dans l'entreprise, la Carsat joue le rôle d'assureur des risques professionnels. À travers cette mission, il s'agit de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et d'améliorer les conditions de travail dans les entreprises. Cela passe par des interventions directes sur les lieux de travail, des actions collectives auprès des branches professionnelles, la conception de dispositifs d'évaluation et de prévention, une offre de formation et aussi la diffusion de bonnes pratiques ainsi que des incitations financières. La diffusion de l'information et l'organisation régulière de conférences ou de réunions thématiques contribuent à cette prévention.

Cibler des risques majeurs

Prévenir, c'est aussi être proche des préoccupations des salariés, analyser la sinistralité et guetter l'émergence de nouveaux risques lors de l'emploi de nouvelles techniques ou technologies. Dans cette optique, la Carsat travaille sur la prévention des troubles musculo-squelettiques, des cancers professionnels, du risque de chutes dans le BTP et intègre la prévention dès la conception des lieux de travail avec les maîtres d'œuvre et d'ouvrage. Son action dans le cadre de la mise en œuvre et de l'utilisation de nanomatériaux témoigne de son engagement dans la maîtrise des risques émergents. Pour mieux cibler leurs actions, les ingénieurs et contrôleurs de sécurité de la Carsat concentrent leurs efforts dans les secteurs les plus exposés.

Fixer le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles

Calculer et notifier, chaque année, le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles, c'est aussi le rôle de la Carsat. Le calcul du taux se fait au regard des dépenses pour indemniser ces accidents et maladies et couvrir les risques encourus selon les secteurs d'activité. Ces cotisations payées par l'entreprise assurent les salariés contre les risques d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle.

Attachement aux valeurs :

Performance



Bannière de notre compte Twitter @prevention_am

Si la performance de l'entreprise ne peut pas se considérer hors mise en œuvre d'actions de développement durable, nous y associons naturellement le facteur humain. Pas de performance pour une entreprise qui ne s'engage pas dans une réflexion de la promotion de la santé au, et au travers, du travail. D'où notre conviction « La prévention : une passerelle vers la performance » en synergie avec les autres aspects du développement durable.

Accompagnement

COG - CPG Priorités d'actions 2014-2017

Programme national prioritaire
Prévention des TMS
Accompagner individuellement en ligne, avec une démarche et des outils, des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité pour leur permettre de structurer une démarche de prévention des TMS
prevention.tms@carsat-am.fr

Programme national prioritaire
Prévention des chutes dans le Bâtiment
Faire prendre en compte la prévention du risque de chute par les maîtres d'ouvrage lors de l'élaboration de leur projet de bâtiment. Accompagner spécifiquement des PME du gros-œuvre (couvresseurs et charpentiers)
prevention.chutes-btp@carsat-am.fr

Programme national prioritaire
Prévention des CMR
Accompagner les acteurs dans la maîtrise du risque d'exposition aux émissions de moteurs diesel dans les centres de contrôle technique, aux fumées de soudage en chaudronnerie et au perchloroéthylène dans les pressings
prevention.cmr@carsat-am.fr

<http://www.carsat-alsacemoselle.fr/nos-actions-2014-2017>

Nos programmes visant la promotion de la santé au travail, la réduction des risques professionnels... sont tous fortement axés sur un accompagnement des entreprises. Mise à disposition d'outils, de pôles de ressources de formations... et même d'aides financières qui concrétise cet accompagnement.

Valorisation



<http://www.carsat-alsacemoselle.fr/concours-de-securite>

Faire connaître les bonnes pratiques de prévention et les valoriser est une action que nous menons depuis plus de 60 ans au travers de notre « Concours de sécurité » qui récompense chaque année des salariés, acteurs, entreprises... qui ont agi au bénéfice de la réduction des expositions de leurs salariés aux risques et à leurs conséquences. En 2014, plus de 300 personnes ont ainsi été récompensées.

Légitimité



Rapport d'activité 2014 -> www.carsat-alsacemoselle.fr

La branche des risques professionnels est l'une des quatre branches de la Sécurité Sociale. La structuration paritaire (50% de représentants patronaux et 50% de représentants salariaux) de nos instances (Conseil d'Administration, Commission Régionale des AT-MP, Comités Techniques Régionaux) nous donne la légitimité nécessaire pour être reconnus par les entreprises du régime général, et nous permettent d'édicter des « Recommandations » qui ont valeur partagée de règles de

l'art dans le domaine de la santé au travail. Ces recommandations éclairent les chefs d'entreprise dans l'application de leur obligation de résultat en termes de garantie de la santé physique et morale de leurs salariés.

Partage



The screenshot shows the 'Entreprises' section of the Assurance Maladie website. At the top, there are navigation tabs for 'Santé/social' and 'Retraite'. The main header is orange with the word 'Entreprises' in white. Below this, a navigation bar contains 'Prévention des risques professionnels' (highlighted), 'Tarification/cotisations', 'Données sociales', 'Conseil retraite', and 'Allocation amiante'. The main content area features a news article titled 'L'actualité de la prévention des risques professionnels' with a date of 'Juillet-Août 2015'. To the left, there is a 'NEWS +' section with a sub-header 'L'actualité de la prévention' and a 'LIENS +' section. At the bottom of the article, there are social media icons for Twitter, Facebook, and YouTube. A small 'écouter' button is visible next to the article title.

Actualité sur www.carsat-alsacemoselle.fr

Expérimenter, capitaliser, valoriser sont nos maîtres-mots. Si dès la phase de l'expérimentation l'échange des pratiques avec les entreprises est primordial, la phase de valorisation impose de disposer d'une réelle volonté de partage nécessitant la maîtrise d'outils indispensables pour atteindre notre cible. Organisation d'événementiels, publication de documents et plaquettes, actualités du mois sur notre site, lettre d'information électronique avec abonnement, utilisation des réseaux sociaux... font partie de ces outils permettant de partager.

Réseau

Santé/social Retraite

Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Prévention

Entreprises

Prévention des risques professionnels Tarification/cotisations Données sociales Conseil retraite Allocation amiante

NEWS +

L'actualité de la prévention
Tous les mois, un point sur les nouvelles publications de l'Assurance Maladie risques professionnels, les nouveaux documents en ligne, les manifestations.

La lettre d'information
Voir la lettre d'information la plus récente
Les lettres d'information déjà parues

Outils et documents en ligne - Partenariats avec les professions écouter

Imprimer

La prévention des risques professionnels dans les PME-PMI.
Questions-Réponses PME - PMI

PME-PMI
questions - réponses

Partenariat sur www.carsat-alsacemoselle.fr

Le travail en réseau est dans nos gènes. Nos interventions se font en partenariat avec les Services de Santé au Travail, les CPAM, la Direccte, l'OPPBTP... Nous sommes acteurs dans le Plan Régional Santé au Travail, le Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles, le Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels... Nous faisons vivre des chartes et accords cadre avec le Centre de Consultation des Pathologies Professionnelles, l'Éducation Nationale, les Organisations Professionnelles, l'Enseignement Supérieure... Nous animons le réseau IPRP-Grand-Est. Nous sommes actifs dans les réseaux Interex, Prosur... et maintenant IdéeAlsace.

Nos actions concrètes en faveur du Développement Durable

Pour notre cible : les entreprises

Dans la palette des couleurs constituant le prisme du Développement Durable, notre position se place clairement sur le **facteur humain** de ces démarches.

Comment permettre à l'homme de s'épanouir dans son travail, comment lui assurer que le travail certes le fatiguera, mais ne l'atteindra pas dans sa chair ou son esprit pour lui laisser de traces irréversibles. Voilà nos préoccupations qui nous ont amenés à nous fixer les valeurs essentielles « **la personne, la transparence, le dialogue social** ».

Nous accompagnons donc les entreprises d'Alsace et de Moselle qui s'inscrivent dans cette logique. Pour les autres, nos moyens coercitifs peuvent éventuellement être mis en œuvre.

En interne

Nous sommes engagés depuis de nombreuses années dans une démarche qualité. La Carsat met en place actuellement son Système de Management Intégré. La Sécurité Sociale se prépare à décliner en région le concept de Responsabilité Sociétale des Organismes.

Les actions que nous avons menées, entrant dans le champ du Développement Durable, nous ont amenés à réduire et mieux valoriser nos déchets, réduire notre empreinte carbone notamment par une réflexion sur nos déplacements (représentant 47% de notre empreinte carbone en 2012) et par une mise en œuvre d'équipements de vidéoconférence, une gestion responsable d'une flotte de véhicules d'entreprise.